

# LA COMPAGNIE DES ARCHERS LOZANNAIS





## Trophée des Mixtes Départemental en salle

### Samedi 1<sup>er</sup> Fevrier 2025

A la salle des sports « L'ESCALE » de LOZANNE

#### <u>Horaires</u>

	DEPART 1 Néo- licencié Arc à poulie	DEPART 2  Arc classique Arc nu
Accueil, greffe	8h-8h30	13h30-14h00
2 volées d'échauffement + Mini-qualif par équipe (5 volées de 4 flèches) – (volée de 2 flèches par tireur en 80 s)	8h30-9h15	14h00-14h45
Pause et constitution des poules	9h15-9h30	14h45-15h00
Matchs de poules	9h30-10h45	15h00-16h15
Pause et centralisation des résultats	10h45-11h00	16h15-16h30
Big shoot off pour les vainqueurs de chaque poule	11h-11h15	16h30-16h45
Résultats, clôture	11h15-11h30	16h45-17h00

Arbitres

Mr BLANCHARD Alain - Mme SAYVE Sylvie

<u>Inscriptions</u>

Par E-mail: concourslozanne@gmail.com

Merci de nous indiquer si un archer est en fauteuil roulant

Tirs

Ø60: Néo Licenciés (1ere licence prise à partir du 01/09/2023) et Arc

Nu

Ø40: Arcs Classiques (à partir de la 3eme année de licence)

Tri spots verticaux Ø40: Arc à poulies



### 18 euros par équipe

<u>Récompenses</u>

Aux trois premières Equipes de chaque catégorie

<u>Obligatoires</u>

La licence 2024/2025

Tenue d'équipe conforme au règlement (haut identique, bas de couleur similaire), chaussures de sport obligatoires

Une buvette sera à votre disposition : Boissons, sandwichs, crêpes, etc...

Le cas échéant, l'organisateur se réserve le droit d'adapter les horaires et les rythmes de tirs, voire d'annuler un départ si le nombre d'archers est insuffisant.

A très bientôt et au plaisir de vous accueillir, sportivement. <u>La Présidente</u>: Sylvie CANTIN







